

	OFII (CIR) / Formations linguistiques visant le niveau A1	OFII (CIR/CAI) / Formations linguistiques complémentaires visant le niveau A2 ou B1 oral	ASL / Actions sociolinguistiques	OEPRE / Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants	Actions linguistiques d'insertion socioprofessionnelle	Actions de Formations Collectives (AFC) financées par Pôle Emploi dans le cadre du Plan d'Investissement Compétences (PIC)		Parcours Persévérance / Bénéficiaires du RSA
						FLE	Compétences de base	
<b>Publics visés</b>	Formation obligatoire pour les étrangers en situation régulière (hors UE ; + 16 ans), - signataires d'un CIR (Contrat d'Intégration Républicaine) - n'ayant pas le niveau A1 au moment de la signature de leur CIR	Étrangers en situation régulière (hors UE), ayant signé un Contrat avec l'OFII (CIR ou CAI), - ayant le niveau A1 (pour accéder au parcours A2) - ayant le niveau A2 (pour accéder au parc. B1 oral)	Ouvert à tous les habitants de la commune, parfois publics prioritaires (habitants des quartiers politique de la ville ; primo-arrivants de moins de 5 ans...)	Parents d'élèves allophones, ayant au moins un enfant scolarisé dans une école ou un collège du secteur	Public en insertion professionnelle, salariés en Structure d'insertion par l'activité économique (SIAE), jeunes en construction de projet professionnel...	Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, relevant du FLE (Français Langue Étrangère), visant les niveaux A1 à B2. Prérequis : niveau A1.1	Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi ayant besoin d'une remise à niveau	Demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA Prérequis : pouvoir communiquer en français à l'oral et à l'écrit, et savoir compter.
<b>Besoins</b>	Autonomie, découverte et appropriation de l'environnement social et des règles de vie en France	- Consolidation pour plus d'autonomie, par la découverte et l'appropriation de l'environnement social et des règles de vie en France - Souhait de se préparer avant de demander une carte de résident (A2) ou la naturalisation (B1 oral)	Divers, personnels Souvent en lien avec le projet d'apprendre ou de progresser à l'oral et/ou à l'écrit en français	Autonomie Suivi de la scolarité des enfants Parentalité Citoyenneté	Maîtriser les savoirs de base pour accéder, pérenniser ou évoluer dans l'emploi	Insertion professionnelle	Remettre à niveau ou réactualiser tout ou partie des compétences de base dans l'optique d'intégrer par la suite une formation qualifiante ou un projet professionnel, une remobilisation socio-professionnelle...	Former et accompagner les bénéficiaires du RSA pour leur permettre d'accéder : - soit à une formation qualifiante (marchés "Former pour l'Emploi", formations individuelles, CARED...), - soit à un emploi direct.
<b>Contenus</b>	- 3 grands axes : vie publique, vie pratique, vie professionnelle - Objectif d'atteindre le niveau A1	- 3 grands axes : vie publique, vie pratique, vie professionnelle - Objectif d'atteindre le niveau A2 (nécessaire pour obtenir la carte de résident) ou le niveau B1 oral (nécessaire dans le cadre de l'accès à la naturalisation)	Selon les structures : langue orale et/ou langue écrite, autonomie dans la vie quotidienne, lien social, citoyenneté...	3 axes : - Français oral et écrit en lien avec la scolarité des enfants - Connaissance des valeurs de la République - Connaissance du fonctionnement de l'école et de ses attentes vis-à-vis des parents et des élèves	- Français professionnel - Connaissance du monde du travail - Savoir-être au travail	- S'améliorer en français (plutôt professionnel pour DELF pro) - Préparation et passage du diplôme : DELF / DELF pro / DALF - Stage en entreprise pour DELF pro	- Différents modules de formation sur les mathématiques, la culture numérique, les techniques de recherche d'emploi et la communication en français (35h) - Stage en entreprise	- Remobilisation sur une démarche d'insertion professionnelle - Remise à niveau dans les savoirs de base - Validation d'un projet professionnel réaliste
<b>Modalités</b>	4 parcours : - FLE : 100h, 200h, 400h - Non-lecteurs non-scripteurs : 600h (14 à 28h hebdo)	2 parcours : - A2 : 100h - B1 oral : 50h (14 à 28h hebdo)	Selon les structures	En général : modules de 60h	Souvent à temps partiel	Durée : 350 à 400h (30h hebdo) Indemnisation	Durée : 350 à 400h (30h hebdo) Indemnisation	Durée moyenne : 580h (35h hebdo) Indemnisation
<b>Accès</b>	Orientation directe par les services de l'OFII, suite à la signature du CIR	Possibilité d'orientation directe via site IFRA : <a href="http://www.ifra-formation-linguistique.fr">http://www.ifra-formation-linguistique.fr</a>	Démarche personnelle en prenant contact avec la structure	Démarche personnelle en prenant contact avec l'établissement scolaire / le collège	Souvent via un référent RSA, un conseiller en insertion pro.	Via conseiller Pôle Emploi Possibilité de s'inscrire directement aux informations collectives pour certaines actions		Via référents RSA
<b>Opérateurs</b>	IFRA (mandataire) Avec 2 co-traitants (CEFI et GRETA Lyon Métropole)		Associations de proximité	17 actions sur le Rhône	Organismes de formation, associations, écoles de la 2 <sup>ème</sup> chance...	Organismes de formation	Organismes de formation	Organismes de formation

Voir sur Parlera.fr